



**CEEAC**

**ECCAS**

*La Commission*

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR MENER UNE ETUDE SUR LA DURABILITE FINANCIERE ET ASSISTER A L'ETABLISSEMENT DU PROGRAMME D'ACTIVITES ET DU BUDGET TRIENNAL DE LA COMMISSION REGIONALE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CORREAC)**

## **I. INTRODUCTION**

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) envisage le recrutement d'un consultant individuel pour mener une étude sur la durabilité financière ainsi que l'élaboration du programme d'activités et de budget triennal de la (CORREAC).

Les présents Termes de Référence (TDR) ont pour objet de définir les attributions, le profil du consultant, le lieu et la durée de ses prestations.

## **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS**

L'Afrique Centrale est la région de paradoxes dans le domaine de l'Energie en général, et spécifiquement celui de l'électricité. Dotée par la nature d'immenses et d'innombrables ressources énergétiques, inégalement réparties, particulièrement les Energies renouvelables, la population de cette région souffre cependant d'un déficit d'accès aux énergies dites modernes.

En dépit des initiatives isolées mises en œuvre par les Etats membres pour améliorer l'accès à l'électricité, moins de 60% de la population de la Communauté est desservi en électricité en 2020. Des coupures intempestives d'électricité pouvant atteindre 80 heures par mois, y sont régulières.

Ces défis ont affecté le développement socio-économique de la région. Alors que la demande d'énergie moderne est en augmentation constante, il ne fait aucun doute que l'accroissement des infrastructures énergétiques est nécessaire au niveau régional et national dans le but de satisfaire les demandes actuelles et futures. Un des moyens de surmonter ces nombreux défis passe par le développement d'un marché énergétique régional.

La construction et le fonctionnement de ce marché nécessite, entre autres, des réformes et l'harmonisation des cadres réglementaires au niveau national et régional et le renforcement des acteurs.

C'est pour palier à ce déficit que la Communauté a décidé de la mise en place de la CORREAC. Sa création apporte un cadre institutionnel pour la coopération entre les régulateurs nationaux, pour s'assurer d'une bonne harmonisation des politiques d'une part, et permet l'ouverture à la concurrence et faire baisser les prix de l'énergie pour le consommateur final d'autre part.

La CORREAC a été créée le 18 octobre 2024 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, lors de la 25<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Sipopo en Guinée Equatoriale, avec pour mission déclarée de contribuer et de soutenir le développement du marché régional de l'électricité de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale. La République Démocratique du Congo a été désignée pour abriter le siège de la CORREAC.

En vue de procéder à son opérationnalisation, la Commission de la CEEAC a sollicité et obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), le financement du Projet d'Appui de Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique centrale (PADCRE-AC). L'objectif dudit projet est d'élargir l'accès à une énergie fiable et abordable dans la région, en appuyant la réalisation de l'intégration régionale des systèmes énergétiques en Afrique centrale et en renforçant le fonctionnement d'un marché régional d'échange d'électricité dans la région. L'une des composantes de ce Projet est relative à « l'opérationnalisation et l'amélioration du nouveau cadre règlementaire régional » avec l'achèvement de la mise en place de la CORREAC comme un des résultats attendus de cette composante.

La Commission de la CEEAC a mis en place l'Unité de Démarrage de la CORREAC avec comme mission d'engager des actions en vue de l'opérationnalisation de la CORREAC. Le chef de l'Unité de démarrage et l'Expert Juriste ont été installés à Kinshasa en date du 19 février 2026.

La Commission de la CEEAC souhaite recruter un Consultant individuel pour mener une étude sur la durabilité financière ainsi que l'élaboration du programme d'activités et de budget triennal de la Commission régionale de régulation de l'électricité de l'Afrique centrale (CORREAC).

### **III. OBJECTIFS**

#### **Objectif général :**

L'objectif général de cette étude est d'évaluer la viabilité financière de la CORREAC et de proposer des mécanismes durables de financement et de renforcement institutionnel, tout en accompagnant l'élaboration de son programme d'activités et de son budget triennal.

#### **Objectifs spécifiques**

- Faire un benchmark des moyens de financement des autorités régionales de régulation du secteur de l'électricité au sein des Communautés Economiques

Régionales et des pools énergétiques de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et de l'Afrique Australe ;

- Déterminer les besoins de financement nécessaires à la mise en œuvre du programme d'activités triennal de la CORREAC ;
- Rechercher et Identifier les mécanismes et sources de financement durables, internes à travers le marché régional de l'électricité, et à travers les sources externes, ainsi que les mécanismes viables permettant de répondre aux besoins identifiés. Les contributions propres des Etats prises comme subventions ne devant être prise en compte qu'en dernier ressort ;
- Identifier au travers des partenaires techniques les axes de coopération viables et disponibles, pouvant accompagner la CORREAC dans le financement de ses activités, ainsi que les mécanismes de financement y associés ;
- Assister l'Unité de Démarrage de la CORREAC dans l'élaboration du programme d'activités et du budget triennal de la CORREAC ;
- Proposer des recommandations et un plan d'action pour assurer la durabilité financière et institutionnelle de la CORREAC.

#### **IV. METHODOLOGIE**

L'étude sera réalisée par un Consultant individuel. A cet effet, il est attendu qu'il propose une approche méthodologique claire et concise faisant ressortir les principes de base, les grandes lignes et les résultats attendus de l'étude.

Dans sa méthodologie, le Consultant expliquera comment seront identifiées les pistes de financement, présentera les différentes institutions de financement et leurs mécanismes de financement qui pourraient être utilisés par la CORREAC dans le cadre du développement de ses activités.

Le consultant devra détailler tout le processus de son plan de rencontre et les multiples démarches qu'il devra emprunter pour identifier les sources de financement. Il devra présenter dans l'organisation de son travail les connaissances, les moyens et les contacts nécessaires pour atteindre les objectifs spécifiques fixés.

Le consultant travaillera sous la direction du Directeur Energie de la Commission de la CEEAC et sous la responsabilité du Chef de l'Unité de Démarrage de la CORREAC, Il collaborera, entre autres, avec le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) et le Centre des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (CEREEAC).

L'étude visitera les rapports et documents existants sur les besoins de financement des institutions de la CEEAC tels que les textes constitutifs du PEAC (l'Accord-Cadre intergouvernemental et l'Accord-Cadre inter-sociétés), le Code du marché régional de l'électricité de l'Afrique centrale adopté en octobre 2009, l'étude de faisabilité relative à la mise en place de la CORREAC, son règlement intérieur, ainsi que la note de faisabilité répondant aux préoccupations exprimées par le Conseil des ministres de la CEEAC. Il prendra également en compte tout autre document jugé pertinent pour la réalisation de sa mission.

Dans le cadre de son travail, le consultant pourra mener des consultations auprès des autres institutions de la CEEAC telles que le CEREEAC et le PEAC et la Commission de la CEEAC.

Le consultant fournira dans son offre un calendrier détaillé de ses interventions et proposera des observations et suggestions pour enrichir les présents termes de référence.

Dans le cadre de sa mission, le Consultant sera chargé d'exécuter, sans s'y limiter, les tâches suivantes :

- Faire une recherche documentaire auprès du Secrétariat Permanent du PEAC et au siège de la CEEAC au cours d'un voyage qui devra le mener dans ces différents postes documentaires (Libreville et Brazzaville) et terminer par le siège de la CORREAC à Kinshasa. Ladite recherche documentaire devra conforter le consultant sur l'organisation institutionnelle au sein de la CEEAC, ses ressources financières et le mode de financement de ses commissions ;
- Chercher à disposer des informations pertinentes auprès des autorités régionales de régulation de l'électricité en Afrique en matière de financement de leurs activités ;
- Réaliser une revue documentaire approfondie et analyser les informations collectées auprès des différentes parties prenantes ;
- Rechercher et identifier les potentiels organismes internationaux de financement des activités de la CORREAC et étudier leurs mécanismes de financement. Elaborer la liste de tels organismes et indiquer les procédures d'obtention de financements ;
- Au sein de la CEEAC, identifier les sources potentielles de financement, outre que celles connues utilisées actuellement pour faire fonctionner la CORREAC ;
- Analyser les mécanismes de financement des institutions spécialisées de la CEEAC dans le domaine de l'énergie, notamment le CEREEAC et le PEAC en mettant en évidence leurs avantages et leurs limites ;
- Rédiger un projet de rapport d'étude sur la durabilité financière de la CORREAC;
- Proposer le programme d'activités et le budget triennal de la CORREAC ;
- Rédiger les termes de référence relatifs à l'atelier de validation des livrables
- Animer l'atelier de validation de l'étude ;
- Produire la version finale du rapport d'étude sur la durabilité financière de la CORREAC, intégrant les recommandations, commentaires et amendements issus de l'atelier de validation ;
- Reiger le rapport de synthèse des consultations, assorti d'un projet de note stratégique de mobilisation des ressources pour la CORREAC

## **V. ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE**

Le Consultant organisera un atelier de validation à l'attention des Experts de la CORREAC (6), deux représentants de la Cellule d'Exécution du Projet PADCRE et deux représentants du PEAC, soit dix (10) personnes, à Kinshasa, en République

Démocratique du Congo pour 2 jours. Les frais d'organisation de l'atelier, de déplacement des représentants de la CEP et du PEAC ainsi que les perdiems locaux sont à la charge du Consultant.

La préparation et l'organisation de l'atelier seront de la responsabilité du Consultant sous la supervision de la Coordination de la Cellule d'Exécution du Projet de la CEEAC. L'atelier sera organisé selon le chronogramme validé dans le rapport de démarrage du Consultant et confirmé de commun accord entre le consultant et la Coordination de CEP.

Le Consultant devra prévoir dans ses propositions financières un poste relatif à l'organisation de cet atelier qui sera organisé à Kinshasa (RDC). Le montant de ce poste sera fixe et correspondra à un montant qui sera indiqué lors des négociations de contrat.

Ce montant total sera le même pour toutes les soumissions ; le consultant prévoira ses modalités d'exécution de ces prestations qui font partie du processus pour la production de ses produits (rapport validés) sur la base desquels il est payé ; le paiement du consultant est donc lié à la production de son livrable (rapport validé) et non aux frais d'organisation des ateliers qui ne sont pas des frais remboursables mais des forfaits estimés.

## **VI. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'étude sont les suivants :

- Un cadre durable de financement et de renforcement institutionnel de la CORREAC, matérialisé par un rapport de durabilité financière, un plan d'action opérationnel, ainsi qu'un programme d'activités et un budget triennal cohérents et soutenables.
- Un atelier de validation de l'étude est organisé à l'attention des six Experts de la CORREAC, de deux représentants de la CEP et de deux représentants du PEAC.

## **VII. LIVRABLES**

- Rapport de démarrage de la Consultation
- Rapport diagnostic et benchmark régional ;
- Rapport provisoire de l'étude sur la durabilité financière de la CORREAC ;
- Projet de programme d'activités et de budget triennal de la CORREAC ;
- Rapport final de l'étude portant sur la durabilité financière de la CORREAC, prenant en compte les observations, recommandations et amendements de l'Atelier de validation ;
- Rapport de synthèse des consultations, assorti d'un projet de note stratégique de mobilisation des ressources pour la CORREAC

## VIII. OBLIGATIONS DES PARTIES PRENANTES

### a) Des Etats membres

- Faciliter la délivrance des visas au Consultant individuel ;
- Mettre à sa disposition les informations recherchées.

### b) De la CEEAC / CORREAC

- Faciliter les contacts avec les Parties prenantes et autres Institutions à visiter ;
- Fournir au Consultant l'assistance administrative nécessaire pour la réalisation de sa mission (obtention des visas des pays à visiter par exemple) ;
- Fournir au Consultant les documents et informations disponibles ;
- S'assurer de l'état d'avancement de l'étude ;
- Lancer les invitations à l'atelier, aux différents participants.

### c) Du Consultant

- S'assurer de la véracité des informations reçues et fournies ;
- Veiller à la confidentialité des informations.

## IX. LE LIEU DE LA MISSION

Les lieux de la mission sont : le siège du Consultant et Kinshasa, siège de la CORREAC, en République Démocratique du Congo, avec quelques déplacements à Libreville, au Gabon, siège de la CEEAC et à Brazzaville, siège du PEAC.

## X. DUREE DE LA MISSION / CALENDRIER

La durée de cette étude est de 120 jours

N°	Tâches	Durée (jours)	Livrables
01	Réunion avec la Commission de la CEEAC, présentation par le Consultant : <ul style="list-style-type: none"><li>• des objectifs de l'étude et des résultats attendus</li><li>• de la méthodologie de son travail,</li></ul>	10	Rapport de démarrage
02	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collecte et analyse d'informations,</li><li>• Elaboration du Rapport diagnostic et benchmark régional ;</li></ul>	45	Rapport diagnostic et benchmark régional
03	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration du rapport provisoire de l'étude sur la</li></ul>	30	Rapport provisoire de l'étude sur la durabilité

	durabilité financière de la CORREAC		financière de la CORREAC
04	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration du projet de programme d'activités et de budget triennal de la CORREAC</li> </ul>	10	Projet de programme d'activités et de budget triennal de la CORREAC ;
05	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de validation de l'étude</li> </ul>	10	Rapport de validation de l'étude
06	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du rapport</li> </ul>	10	Rapport final de l'étude
07	Elaboration du rapport de synthèse des consultations, assorti d'un projet de note stratégique de mobilisation des ressources pour la CORREAC	5	Rapport de synthèse de la Consultation
	Total	120	

## XI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Être titulaire d'un Master en finances, économie ou d'un diplôme d'ingénieur en électricité ;
- Être Spécialiste en mobilisation de financements.

### a) *Expérience professionnelle*

Le consultant devra :

- Prouver d'une connaissance profonde des mécanismes de financement des institutions financières internationales dans des circonstances pareilles, prouver des activités menées avec ces dernières sur la durabilité des financements des institutions nouvelles ou en marche vers la performance. Une énumération de ces différents mécanismes dans ces institutions devra être faite et prouvée ;
- Justifier d'une expérience de quinze (15) ans dans le domaine de l'économie ou des finances ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans en matière de recherche de financements ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) missions portant sur l'élaboration d'une étude sur la durabilité financière d'une institution ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur de l'Energie électrique, particulièrement de l'Afrique Centrale.

### b) *Compétences*

- Maîtriser les procédures des principaux bailleurs de Fonds tels que (sans être exhaustif) : la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, l'Union Européenne ;
- Avoir de bonnes compétences en analyses ;
- Avoir une bonne aptitude en communication ;

- Avoir une bonne maîtrise du Français et une bonne connaissance de l'une des autres langues officielles (anglais, portugais, espagnol) de la CEEAC est souhaitée ;
- Avoir une certaine expérience de l'organisation d'un atelier de restitution des résultats

## XII. MODALITES DE PAIEMENT

Paie ment	Jours	Livrables	% total honoraires
		Signature du Contrat	0
01	10	Rapport de démarrage, validé par la Cellule d'Exécution du Projet.	20
02	45	Rapport diagnostic et benchmark régional, validé par la Cellule d'Exécution du Projet.	40
03	30	Rapport provisoire de l'étude sur la durabilité financière de la CORREAC, remis à la Cellule d'exécution du Projet	20
04	10	Projet de programme d'activités et de budget triennal de la CORREAC ;	20
	10	Rapport de validation de l'étude	
	10	Rapport final de l'étude sur la durabilité financière de la CORREAC prenant en compte les observations de l'atelier de Kinshasa	
	5	Rapport synthèse de la Consultation, validé par la validé par la CEP	
	120		

## XIII- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de soumission doit comprendre :

- Une lettre de motivation signée par le candidat, adressée à Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC ;
- Un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et expériences pour des missions similaires ;
- Copie (s) d'un ou de diplômes certifiée(s) conformes aux originaux ;
- Une ou des attestations de service rendu ;
- Deux copies des rapports portant sur des missions similaires réalisées par le candidat.